*Executive Summary*

**Sri Lanka: Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2026**

Les pêcheries thonières et d'espèces apparentées du Sri Lanka constituent une composante essentielle du secteur des pêches maritimes du pays et contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire nationale, aux moyens de subsistance et aux recettes d'exportation. Le Sri Lanka a accompli des progrès considérables pour aligner la gestion de ses pêcheries thonières sur les cadres régionaux et internationaux de conservation, de gestion et de conformité, en particulier ceux établis par la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), avec un taux de conformité de 71,2 en 2024.

En 2025, le Sri Lanka a enregistré une production totale de 100 510,8 tonnes métriques (t) de thons et d'espèces apparentées, dont environ 65,9 % ont été capturées dans la zone économique exclusive (ZEE) du Sri Lanka. Le reste des captures a été réalisé dans des zones situées au-delà de la juridiction nationale, ce qui souligne l'importance d'un suivi et d'une gestion efficaces des activités de pêche thonière du Sri Lanka en haute mer et du respect continu des mesures de conservation et de gestion applicables de la CTOI.

La pêcherie était composée principalement de listao (37,7 %), d'albacore (32,7 %) et de thon obèse (4,7 %), tandis que les poissons porte-épée représentaient 11,5 % des captures totales, l'espadon constituant l'essentiel de cette catégorie. Les captures de requins se sont élevées à 1 948,9 t. Le Sri Lanka a continué de mettre en œuvre des mesures visant à favoriser la durabilité des stocks de thons, notamment la réduction systématique du nombre de filets maillants et la limitation de la longueur opérationnelle des grands filets maillants, conformément à la Résolution 17/07 de la CTOI, ce qui démontre l'engagement du pays envers les mesures régionales de conservation et de gestion.

Le Sri Lanka a continué de promouvoir la transition vers des engins de pêche plus sélectifs et plus respectueux de l'environnement afin de réduire les captures accessoires et d'améliorer la sélectivité par espèce dans les pêcheries de thons et d'espèces apparentées. La flottille de grands pélagiques comptait 5 299 navires, opérant à la fois dans la ZEE du Sri Lanka et dans des zones situées au-delà de la juridiction nationale. La flottille est composée en majorité de navires de petite taille, dont la plupart mesurent moins de 15 mètres, tandis que 3 navires dépassent 24 mètres, ce qui reflète le caractère principalement artisanal de la flottille de grands pélagiques du Sri Lanka.

Le marquage des navires et des engins est exigé par la réglementation sri-lankaise, et les systèmes de suivi des navires (VMS) sont obligatoires pour tous les navires opérant en haute mer, ce qui favorise la traçabilité des navires et le suivi en temps réel des activités de pêche. La pêcherie de thons et d'espèces apparentées repose principalement sur les palangres et les filets maillants : environ 32,6 % des navires opèrent exclusivement à la palangre et 19,3 % utilisent des filets maillants pour cibler les grands pélagiques. Toutefois, les autorités nationales découragent progressivement l'utilisation des filets maillants en raison de leur caractère non sélectif et des risques de captures accessoires associés, tout en promouvant des méthodes de pêche plus sélectives et plus durables. Le Sri Lanka a également mis en place une couverture obligatoire par des

observateurs humains pour les navires de plus de 24 mètres de longueur, tandis qu'un programme pilote de système de suivi électronique (SSE) est actuellement en cours de déploiement afin de renforcer davantage le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche.

Le Sri Lanka dispose d'un groupe de dix observateurs formés et enregistrés auprès de la CTOI et prend des mesures pour atteindre une couverture minimale de 5 % par des observateurs au niveau des ports, dans le cadre de sa stratégie de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS). Afin de renforcer la conformité dans les ports, le Sri Lanka continue d'appliquer les mesures du ressort de l'État du port (MREP) exclusivement au moyen de l'application électronique dédiée (e-MREP), ce qui facilite la traçabilité numérique et la lutte efficace contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), tandis que le Système mondial d'échange d'informations (GIES) a également été mis à jour conformément aux obligations internationales pertinentes. En outre, des programmes systématiques d'échantillonnage côtier ont été instaurés afin d'améliorer la qualité et la représentativité des données biologiques sur les pêches, en particulier les données de fréquences de tailles, à l'appui des évaluations régionales des stocks. Dans leur ensemble, ces mesures démontrent l'engagement constant du Sri Lanka en faveur d'une gestion durable, transparente, fondée sur la science et efficace de ses pêcheries de grands pélagiques

.